



vue du clocher de Meljac



vue du clocher de Meljac







Tournoi de foot à Réquista - 26 septembre 2010

Article premier. — La chasse à tir sera ouverte dans le département de l'Aveyron le **dimanche 6 octobre 1940**, à 7 heures (heure légale), aux conditions fixées par l'arrêté réglementaire permanent du 20 décembre 1926 sur l'exercice de la chasse. La chasse est ouverte à tous gibiers à plumes et à poils à l'exception du chevreuil. Elle ne sera pratiquée que 2 jours par semaine : le **dimanche et le jeudi**.

Art. 2. — Seront interdits en tous temps, la chasse, la destruction, la capture, le transport, la vente et l'achat des oiseaux utiles à l'agriculture désignés à l'article 7 de l'arrêté réglementaire permanent du 20 décembre 1926 et en général de tous les petits oiseaux d'une taille inférieure à celle de la caille, de la grive ou du merle. Toutefois, l'ortolan pourra être chassé à tir du 6 octobre au 26 novembre.

Art. 3. — Les propriétaires, possesseurs ou fermiers sont autorisés à détruire les animaux nuisibles au moyen de fusil, le jeudi et le dimanche de chaque semaine seulement, pendant la durée de l'ouverture, dans un rayon de 150 mètres autour de leurs habitations. Ils pourront dans les mêmes conditions détruire les chevreuils qui porteraient dommages à leurs vergers ou à leurs fruits.

Art. 4. — Les Gardes-Chasses assermentés, munis du permis de chasse sont autorisés, d'une façon générale à détruire les animaux nuisibles au fusil le dimanche et le jeudi sur les propriétés dont ils assument la garde sous réserve de l'assentiment de la personne qui les a fait commis-
sionner.

Art. 5. — MM. les Sous-Présidents, Maires, Directeur des Contributions Indirectes, Commandant de gendarmerie, Commissaires de police, Gardes-Champêtres, Gardes des Eaux et Forêts, Lieutenant de Louveterie et tous Agents assermentés sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes administratifs.

Rodez, le 24 septembre 1940.

Pour le Préfet de l'Aveyron,
le Secrétaire général délégué, E. FOSSE.



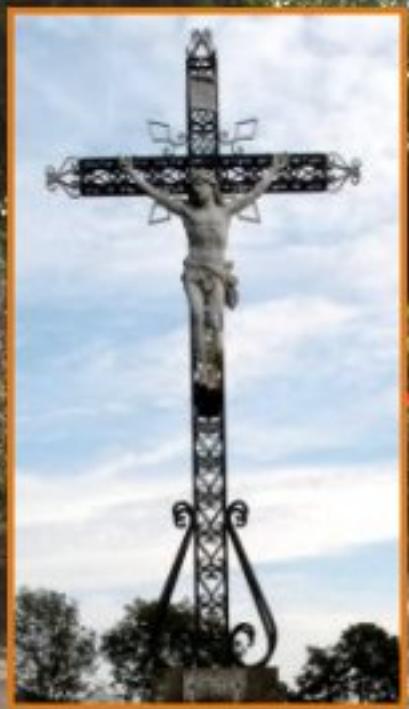
**extrait du Journal de l'Aveyron
du 6 octobre 1940**



Arrivée du vol "Paris-Meljac" à l'aéroport de Rodez-Marcillac

Restauration de la croix du Jubilé de 1966 à Meljac (cf. inventaire des croix de Meljac)

Notre ami & adhérent Meljac.Net David Capoulade du *Clot de Meljac*, a pris en charge la peinture de la croix en fer forgé du Jubilé de 1966. Le Christ lui-même en cours de restauration, ne tardera probablement pas à reprendre sa place sur sa croix...



Meljac.Net souhaite "la bienvenue en ce monde" à Jade Baudy née le 9 août 2010 et adresse à ses parents Marine et Frédéric, à son grand frère Pierrick et à toute la famille Baudy du Cluzel de Meljac, ses compliments très cordiaux.



Photo. F.Baudy



Photo. Meljac.Net



Le vent d'automne souffle depuis quelques jours à Meljac et les châtaignes commencent à tomber

Rallye des 100 vallées

Noucelle - septembre 2010



C
L
a
u
d
e
M
a
r
t
i
n
e
A
L
A
R
Y



Meljac y était aussi...!



R
é
a
i
s
a
t
i
o
n



jeunes faucons "squatters" de pigeonnier... et premières sorties...



Grascazes - maisons Saussol & Azam

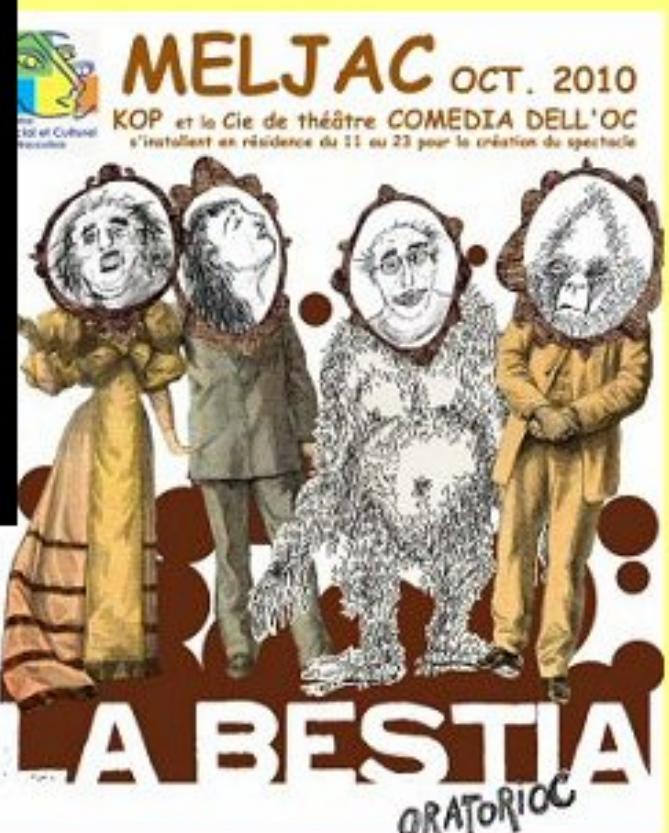


"ça chauffe...!"



Initialement prévue le 8 octobre (2ème vendredi du mois), la Réunion Meljac.Net a été reportée au 15 octobre en raison de la "semaine de théâtre à Meljac" (11 au 21/10)

Réunion Meljac.Net
vendredi
15 octobre
à 19 H.
salle des associations



Des artistes en résidence

■ Depuis lundi soir, la Comédia dell' Oc est arrivée à Meljac avec la ferme intention d'y rester une bonne dizaine de jours. Le lancement s'est effectué de manière « Cauhapesques » avec pertes et fracas. Bernard Cauhapé, suspendu aux bras de sa cantatrice Emma Calvé (Patricia Capdevielle), habillées à la mode « drag queen » ont rejoint les invités, à bord d'une voiture ancienne pilotée par Jean-Paul Massol. Bon nombre d'élus, de représentants du monde associatif ou culturel étaient venus saluer l'artiste qui, même exilé dans le Sud-Aveyron, a laissé un souvenir impérissable sur le Naucellois. Toujours imaginaire, l'artiste annonce un « lâcher de paysans » organisé par une Cuma, il remet un fusil à trois canons au responsable de société de chasse en lui expliquant que le troisième canon sert à liquider la belle-mère... Il tentera aussi de relancer le fameux « Martegou ». Pour Bernard Cauhapé, cette résidence est un retour aux sources dans un milieu qu'il affectionne particulièrem



Les comédiens ont fait une entrée en scène fracassante.

ment et qu'il partagera, avec son ami musicien Bernard Combey. Il présentera son nouveau spectacle à Meljac, le 21 octobre. C'est la deuxième fois que le village aura cette première après *Nash Reding*.

À travers ce projet, Solange Espie, présidente du Centre social et culturel, insiste sur les moments très intenses qui seront partagés à travers du théâtre, de l'art plastique, des recueils de paroles... La résidence s'étendra sur toute la communauté de commune, jusqu'à la

maison Jean-Boudou de Crespin. Guy Enjalbert, maire de Meljac, a souhaité la bienvenue à la troupe en souhaitant qu'elle laissera un excellent souvenir sur le territoire.

Rencontres individuelles : jusqu'au 15 octobre. Art plastiques : 12, 14, 22 octobre
Rencontres avec meljac.net : 15 octobre. Stage de théâtre : 13, 16, et 17 octobre. Soirée Cabaret oc : 18 octobre.
Spectacle la Bestia : 21 octobre. Agitations culturelles : 23 octobre.







Récupération de la ficelle-lieuse

La ficelle lieuse ayant fait défaut cette année, différentes mesures ont été prises dès à présent afin que les agriculteurs trouvent pour la campagne 1942, la ficelle ou les produits de remplacement nécessaires.

La récupération de la ficelle en sisal utilisée est une des mesures les plus utiles et urgentes. 20 tonnes de ficelles ont été distribuées cette année par les soins du G. I. R. P. I. A. de l'Aveyron. Cette ficelle a été distribuée dans chaque commune d'après les déclarations d'emblavement à raison de 1 kilo par hectare au-dessus de 4 hectares et jusqu'à 9, et de 2 kilos au-dessus de 9 hectares.

Cette ficelle a été reçue par les répartiteurs régionaux et distribuée par les négociants communaux sous le contrôle de Monsieur le Maire.

La récupération de la ficelle s'opère en sens inverse, les agriculteurs devant remettre leur ficelle usagée au distributeur communal, lequel prend le nom des agriculteurs leur remettant de la ficelle, ainsi que le poids et la qualité avec ou sans nœuds. Le distributeur communal livre la ficelle qu'il a récupérée dans la commune au répartiteur régional qui se chargera de l'expédition aux usines de rénovation.

Les agriculteurs doivent remettre non seulement la ficelle touchée cette année (les agriculteurs ayant touché de la ficelle au cours de la campagne 1941, et ne donnant pas leur ficelle usagée à la récupération, se voient refuser toute attribution future de ficelle lieuse) mais encore toute celle qu'ils possèdent des années précédentes, la récupération de celle-ci s'effectuera de même que celle reçue en 1941.

Les agriculteurs recevront au bout de quelques mois en échange de 10 kilos de ficelle usagée, 6 kilos environ de ficelle rénovée.

Les agriculteurs sont priés de se hâter d'apporter leur ficelle usagée auprès des distributeurs communaux car la récupération doit être terminée pour le 1^{er} novembre.

La ficelle reçue par les agriculteurs au titre de récupération n'entrera pas en ligne de compte lors des répartitions de ficelle autre attribuée au département de l'Aveyron pour la campagne 1942.



brume sur Miramont

*ce soir à
20H30*

spectacle



*"LA BESTIA"
avec la
COMEDIA
DELL' OC*

*salle des fêtes
de
MELJAC*





Meljac vu de la Broucarie du Puech Issaly

Beaucoup de spectateurs pour la première du spectacle "La Bestia" par la Comedia Dell'Oc jouée à Meljac



Salle des fêtes de Meljac - 21 octobre 2010

Le Christ de la Croix du Jubilé de 1966 à Meljac, est provisoirement "descendu de sa croix" pour être restauré.



La croix de fer forgé a d'ores et déjà été remise en état et n'attend plus qu'y soit "réinstallé le Christ" lui-même en cours de séchage dans la salle des archives de la mairie.



La peinture du Christ a été confiée à Raphaël Cordoba artiste de grande renommée, enseignant la peinture à Albi où il expose. A l'époque où la peinture libre et l'abstrait ont la faveur de bon nombre artistes, Cordoba se pose en champion du figuratif. Parmi ses travaux récents, on peut admirer à Céor sa restauration de la Vierge située à l'extérieur de l'église.



Fruits de saison

fruits de saison



Photo. R.Mazars



fruits de saison

fruits de saison



Photo. R. Marais

Meljac, 29 octobre 2010



*Restauration terminée pour la Croix du Jubilé de 1966: le Christ a "retrouvé sa place sur sa croix".
(rappelons que cette croix meljacaise est inscrite à l'inventaire du patrimoine du Ségala)*



Extrait de l'

INVENTAIRE DES CROIX DE MELJAC

www.meljac.net

fiche n° 001

Croix "du Jubilé"

(restaurée en 10-2010)

La "croix du Jubilé" figure à l'inventaire du "Petit Patrimoine du Ségala": inventaire qui porte sur les communes membres de l'Association Ségala Vivant, dont Meljac fait partie et qui recense tout élément présentant un intérêt architectural et/ou historique.

La croix de Meljac de 1824 (fiche002) ainsi que celle du pont de Gintou (fiche006) sont également inscrites à cet inventaire.

A cet inventaire, la "croix du Jubilé" est décrite comme "travail de ferronnerie du 19 ème siècle, Christ plus récent"

A Meljac, la "mémoire collective" a retenu que cette croix, initialement recouverte de tôle" était placée derrière l'église de Meljac, devant la maison Almayrac et à l'entrée de l'ancienne église de Meljac qui se trouvait, avec le clocher, à l'opposé de la situation actuelle (cf. dessin de l'église et du presbytère de 1883, 4ème partie de la rubrique "Paroisse" du site Meljac.Net).

Elle fut, à la demande du curé Molinier, restaurée par le forgeron, M. Ernest Massol qui réalisa la ferronnerie que nous connaissons.

Elle fut ainsi réinstallée en 1966, à l'occasion d'un jubilé.



[Inventaire
des croix](#)

31 octobre 2010

horaire d'hiver



-1 heure

(à 3 heures, il est 2 heures)

retardez vos pendules d'1 heure

